

GRILLE D'AIDE A L'EVALUATION DE L'EXPRESSION ORALE

BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES SESSION 2018 (EPREUVE FAC.)

A. S'exprimer en continu sur le document LV1- LV2		B. Prendre part à une conversation sur le document LV1- LV2		C. Intelligibilité et recevabilité linguistique sur toute la prestation.	
Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Enoncés très courts. Contenu superficiel dans langue non spécifique à la profession.	1pt	Intervention et réaction simples.	1/2pts	Langue partiellement compréhensible.	2pts
Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Discours simple et bref. Vocabulaire de base spécifique à la profession. Compréhension globale.	2/3pts	Discours simple et réaction appropriée.	3pts	Vocabulaire limité. Langue compréhensible. Des erreurs.	3/4 pts
Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Discours articulé et pertinent. Vocabulaire adapté à la spécificité du document. Compréhension détaillée.	4/5pts	Prend sa part dans l'échange. Sait reprendre.	4/5pts	Langue globalement correcte.	5/6pts
Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Discours argumenté. Vocabulaire adapté à la profession. Point de vue personnel.	6pts	Argumente. Cherche à convaincre. Réagit avec pertinence.	6pts	Langue correcte, fluide, proche de l'authenticité.	7/8pts
	/6		/6		/8
<p>APPRÉCIATION :</p> <p>Note du candidat (total A + B + C) = / 20</p> <p>Nom du candidat</p>					

Cette grille proposée par l'Inspection Régionale de Clermont Ferrand est une aide à l'évaluation, elle ne se substitue pas au référentiel